

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Ruelisheim
de la séance du 26 mai 2016**

Le vingt-six mai deux mille seize à vingt heures, sur convocation de Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux de la Commune se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, DUSSOURD Francis.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : FAIVRE Jean-Michel, Adjoint ; BRUNO Pascale, Adjointe ; SCHIRCK Damien, Adjoint ; MONGIN Paulette, Adjointe ; VOGEL Maurice ; KOEGLER Sabine; FRARE Francis ; MOST Gérard ; SCHMUCK Corinne ; RAMUNDI Robert ; GIRARD Francis ; NICOLOSI Nathalie; NISSELIÉ Michaël ; BIHR Camille.

Excusés:

HORN Patricia
PLAISANT Charles
VOGT Clémence

A donné procuration :

GOLLING Karine à GIRARD Francis

Assiste à la séance :

RICKLIN Anne-Sophie, désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil, à l'Assemblée et à la Presse.

Communications du Maire

- **Dimanche 1^{er} mai** : Marche du 1^{er} mai (F)
- **Samedi 7 mai** : 18 h : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 aux Monuments aux Morts (F)
- **Dimanche 15 mai** : Confirmation – Eglise Ste Marie
- **Lundi 16 mai** : Messe – lundi de Pentecôte – ND Chêne
- **Samedi 21 mai** : Profession de foi – Eglise St Nicolas
- **Dimanche 22 mai** : Marché aux puces Ste-Barbe (local Bruat)
- **Samedi 28 mai** : 1^{ère} communion (Eglise St-Nicolas)
- **Samedi 28 mai** : Journée citoyenne (CS)
- **Week-End du 28 et 29 mai** : Coupe Crédit Mutuel Basket (CS)
- **Mardi 31 mai** : Pèlerinage ND du Chêne 10 h
- **Week-End du 11 et 12 juin** : Tournoi jeune NBR (CS)
- **Dimanche 12 juin** : Excursion Gym
- **Dimanche 12 juin** : Fête de la communauté de paroisse (Don Bosco)
- **Mardi 14 juin** : Don du sang (MA)
- **Vendredi 17 juin** : Concert « Le rouge et noir » ND du Chêne
- **Samedi 18 juin** : Concours interne Gym (CS)
- **Week-End du 18 et 19 juin** : Gala Temps Danse (Salle Gérard Philippe°)
- **Week-End du 18 et 19 juin** : Tournoi Basket BCR (CS)
- **Mardi 21 juin** : Assemblée Générale Gym (F)
- **Vendredi 24 et samedi 25 juin** : Kermesse des 2 écoles (CS + Ecole Clef des Champs)
- **Samedi 25 juin** : Fête de la musique et de l'été (F)
- **Lundi 27 juin** : Fin de saison Badminton
- **Jeudi 30 juin** : Conseil Municipal (M)

(CS)Complexe Sportif « Edmond VOGT » ;(F)Foyer St Nicolas à Ruelisheim ;(M) Mairie ;(MA) Maison des Associations

Remerciements adressés aux membres du Conseil Municipal par :

- ▣ **Madame BENDELE Odile** pour le très bel arrangement pour ses 80 ans.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 31 mars 2016,
2. Bilan et devis forestiers,
3. Aliénation d'une partie de voie communale : rue Principale : Enquête publique préalable,
4. Acquisition de terrain,
5. Réseaux secs rue Saint-Georges : attribution des marchés,
6. Point sur l'avancement des projets communaux,
7. Demande de cure thermale suite à un accident du travail,
8. Rapport d'activités des Brigades Vertes,
9. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
10. Interventions des délégués communautaires.
11. Divers

POINT 1 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 31 mars 2016

Monsieur le Maire présente le procès-verbal de la séance du 31 mars 2016 en redonnant lecture des points de l'ordre du jour. Il le soumet à l'approbation des Conseillers Municipaux. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

POINT 2 : Bilan et devis forestier.

Monsieur le Maire salue Monsieur ROLDOS et fait état de l'excellente collaboration effectuée jusqu'à présent avec la Commune et lui cède la parole.

Monsieur ROLDOS Pierre présente les propositions de devis pour 2016.

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
TRAVAUX DE MAINTENANCE					
□ Entretien de parcellaire (Ref : 04-LIPA-EAZ00) Localisation : 6, 13.a, 22, 23.b, 24.b, 25.b1, 31.b	1 150,00	MLI	1,30	10,00	1 493,51
□ Entretien du périmètre (Ref : 04-LIPA-EPZ00) Localisation : 6, 13.a, 22, 23.b, 24.b, 25.b1 MARTELAGE	550,00	MLI	2,45	10,00	1 346,11
TRAVAUX SYLVICOLES					
□ Cloisonnement d'exploitation : maintenance (Ref : 04-CLOI-ECE00) Localisation : 13.a, 23.c, 24.c SUIVI REGENERATION NATURELLE DE CHENE	2,30	HA	233,15	10,00	536,26
□ Dégagement de plantation ou semis artificiel (Ref : 04-DEGP-DGP00) Localisation : 21 Parcelle 21 (compensation)	0,25	HA	897,41	10,00	224,35
□ Cloisonnement d'exploitation : ouverture (Ref : 04-CLOI-CCE00) Localisation : 18.i, 19.i, 20.i	1 150,00	MLI	0,93	10,00	1 072,51
□ Régénération par plantation : mise en place des plants (Ref : 04-PLAN-PLA00) Localisation : 21 Mise en place en fente d'épicéa pour arbres de Noël communal en racine nue 2/0, protection gibier laine de mouton sur bourgeon terminal avec pose par ouvrier sylvicole. Parcelle 21 (plantation de compensation)	50,00	PL	2,24	10,00	112,18
□ Fourniture de plants d'épicéa commun (Ref : 02-FP-EPC-00) Localisation : 21	50,00	PL	1,20	10,00	60,00
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE					
□ Entretien divers de fossés bordiers (Ref : 04-CNXI-EDF00) Localisation : div	2 000,00	MLI	0,13	20,00	268,13
TRAVAUX DIVERS					
□ Propreté des forêts et espaces naturels : enlèvement des encombrants (Ref : 04-PROP-ENC01) Localisation : 23.c LISIÈRE FORET AUTO CASSE	0,25	U	897,41	20,00	224,35
TRAVAUX D'EXPLOITATION					
□ Câblage, désencrouage de bois en cours d'exploitation (Ref : 04-EXPL-CAB01) Localisation : 30.i	3,00	H	88,24	10,00	264,71
□ Abattage d'arbres d'un diamètre supérieur à 0,30 m - Sécurisation des lots de bois de chauffage (Ref : 04-EXPL-ABT01) Localisation : 2.a, 10, 21	0,99	FO	448,70	10,00	444,22

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
<input type="checkbox"/> Traitement des lots de bois de chauffage comprenant : matérialisation, dénombrement et réception (Ref : 08-EXPL- LCHAUGENO) Localisation : 2.a, 10, 21	150,00	ST	2,80	20,00	420,00
<input type="checkbox"/> Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt (Ref : 04- EXPL-SECB01) Localisation : 4, 5, 6, 7 lisière communale cite minière proche habitations dernier tronçon	4,00	H	232,56	20,00	930,24
<input type="checkbox"/> Sécurisation des bois en bordure de route ou de forêt (Ref : 04- EXPL-SECB01) Localisation : 20.i, 29 lisière sécurisation dessechements des charmes	4,00	H	232,56	20,00	930,24

TVA			Total HT	8 326,81 €
Taux	Base	Montant	Total TVA ⁽¹⁾	1 109,98 €
10,00%	5 553,85	555,38	Total TTC ⁽¹⁾	9 436,79 €
20,00%	2 772,96	554,59		

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
TRAVAUX DIVERS					
<input type="checkbox"/> Travaux d'abatage, démontage, rétention, avec traitement des rémanents Travaux d'abatage direct, démontage, rétention et traitement des rémanents (Ref : 04-ARB-ABAT01) Localisation : Sté CANINE SECURISATION LISIERE COMMUNALE ENCLAVE HORS APPLICATION REGIME FORESTIER	1	FO		20,00	2 513,70

TVA			Total HT	2 513,70 €
Taux	Base	Montant	Total TVA ⁽¹⁾	502,74 €
20,00%	2 513,70	502,74	Total TTC ⁽¹⁾	3 016,44 €

Après présentation des chiffres, Monsieur ROLDOS expose les actions de l'année notamment la plantation d'épicéas par Monsieur PATRIX, locataire de chasse, dans partie de la forêt qui avait été détruite suite à la rupture du saumoduc. Cette intervention permettra d'étouffer les herbes néfastes qui poussent dans ce secteur.

On notera également que très peu de dégâts de gibiers ont été constatés en 2015.

Le Conseil Municipal, après discussion,

- **Approuve** à l'unanimité les devis des travaux patrimoniaux « II » pour l'exercice 2016.
- Afin de ne pas avoir à prendre une délibération supplémentaire sous forme de décision modificative, **le Conseil Municipal approuve** les montants unitaires indiqués dans les devis proposés en cas de volumes supplémentaires pouvant être traités au courant de l'exercice 2016.
- **Il autorise** Monsieur le Maire ou son représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POINT 3 : Aliénation d'une partie de voie communale : rue principale : enquête publique préalable.

Suite à la demande du 21 avril 2016 de Thierry VOGT, 34, rue Principale confirmant son souhait d'acquérir une portion de voie relevant du domaine public de la Commune (plan projeté en séance), lui permettant de relier ces deux propriétés et de clore ainsi son fonds, Monsieur le Maire expose :

Pour permettre légalement la sortie d'un bien du domaine public, deux conditions sont requises :

- D'une part, la désaffectation matérielle du bien précédant le déclassement ;
- Et d'autre part, un acte juridique de la collectivité publique propriétaire portant déclassement formel du bien quand bien même une affectation de celui-ci au public ou à un service public n'existe plus.

La gestion de la voirie communale, et donc les procédures de déclassement des voies communales, relèvent de la compétence du conseil municipal.

Toute décision de déclassement de voirie communale doit faire l'objet d'une délibération du conseil municipal, prise ou non, selon les cas de figure, après une enquête publique.

- ▣ VU le Code de la voirie routière et notamment l'article L141-3,
- ▣ CONSIDERANT que le bien communal sis rue principal était à l'usage du public,
- ▣ CONSIDERANT que ce bien n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public dans la mesure où celui-ci est une impasse aboutissant de part et d'autres sur la propriété de Monsieur Vogt,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ▣ **Décide de lancer l'enquête préalable au déclassement du bien sis rue principal du domaine public communal**

POINT 4 : Acquisition de terrain.

Suite au décès de M. Joseph ZEISSER, le 21 novembre 2015, le bien immobilier, terrain avec maison et 2 dépendances, sis au 22, rue principale à Ruelisheim (périmètre de la Mairie, de l'école maternelle et de la Maison des Associations) est à vendre.

Il s'agit tout d'abord de se prononcer sur l'opportunité de cette acquisition, d'en définir le prix en sachant que les héritiers propose 160 000 € et d'enfin de trouver des solutions de financement.

Monsieur le Maire rappelle l'historique du dossier :

16/03/2016 : demande d'estimation du bien par les services des Domaines suite à la mise en vente du bien

18/04/2016 : proposition des héritiers : 165 000€

04/05/2016 : visite sur place

11/05/2016 : contre-proposition de la Commune : 140 000€

22/05/2016 : contre-offre des héritiers : 160 000€

et souligne l'intérêt d'une telle acquisition :

- ▣ Réserve foncière reliant le parking de la Mairie à la maison des associations, à l'école et au foyer saint Nicolas.
- ▣ Réserve foncière permettant de maîtriser les abords de la Mairie pour un éventuel agrandissement de parking ou bâtiment

Même si cette acquisition n'était pas au programme d'un point de vue financier, celle-ci est une réelle opportunité et il est du devoir du Conseil Municipal d'appréhender l'intérêt communal au-delà du mandat.

Des simulations d'emprunt ont été réalisées et montrent qu'un emprunt supplémentaire ramènerait le remboursement de la commune à un volume équivalent à celui du début de mandat.

La commune se réserve aussi la possibilité de diviser le terrain et de revendre la partie déjà sur bâtie le cas échéant.

Le Conseil Municipal ;

- ▣ Considérant que cette acquisition est une réelle opportunité par son emplacement stratégique,
- ▣ Considérant que la Commune est en capacité de supporter le coût d'un emprunt supplémentaire,
- ▣ Vu l'avis du service des Domaines en date du 08 avril 2016,
- ▣ **Propose** de faire l'acquisition de ladite propriété au prix de 150 000 euros,
- ▣ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à réaliser les tractations nécessaires à l'acquisition du bien et à signer toute pièce y afférent.

POINT 5 : Réseaux secs rue Saint-Georges : attribution des marchés

Une consultation a été lancée pour les travaux de mise en souterrains des réseaux secs de la rue Saint-Georges.

Monsieur le Maire commente le tableau d'analyse des offres projeté en séance.

Six offres ont été reçues dans les délais requis. Lors de l'ouverture des plis du 19 mai 2016 à 17 heures, les montants suivants ont pu être relevés, en valeur TTC, par ordre croissant.

1.	SOBECA	154 798, 68 €
2.	TAMAS BTP	169 583, 04 €
3.	GANTER SIREG	183 017, 16 €
4.	VIGILEC SAG	191 795,28 €
5.	LRE	193 980,00 €
6.	RLA WERNY	46 602,00 € (Offre irrégulière – Art. 35)

Pour déterminer laquelle de ces six offres est celle qui est économiquement la plus avantageuse, selon les termes de l'article 53 du Code des marchés publics, il convenait de les soumettre aux critères énoncés par l'article 4.2 du Règlement de la Consultation et de les classer par ordre décroissant selon ces critères:

- Prix (pondération 0,60)
- Délais : ./.
- Valeur technique de l'offre (pondération 0,40).

En reprenant les différentes notations et suite à la négociation on obtient le classement suivant:

1.	SOBECA	147 832,74 €
2.	GANTER SIREG	148 806,00 €
3.	TAMAS BTP	169 583,04 € (aucune offre nouvelle)
4.	VIGILEC SAG	186 041,42 €
5.	LRE	191 070,30 €
6.	RLA WERNY	46 602,00 € (Offre irrégulière – Art. 35)

Monsieur le Maire propose de suivre la proposition de la commission d'ouverture des plis réunie le 24 mai 2016 et d'attribuer le marché à l'entreprise SOBECA pour un montant de 147 832,74 €uros TTC.

21h10 Madame Bruno quitte la séance.

Le Conseil Municipal, après débat,

- ▣ **Valide** la proposition de Monsieur le Maire et de la Commission,
- ▣ **Décide** d'attribuer la mission à l'entreprise SOBECA,
- ▣ **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces du marché et tout acte y afférent.

POINT 6 : Point sur l'avancement des projets communaux.

Monsieur le Maire fait état de l'avancement des travaux communaux programmé au budget 2016

Programmation investissements 2016			
Nature des travaux	Imputation	Réalisation	Coût estimatif
Elaboration du PLU+ modification POS	202	avril 2015- mars 2017	27 000

Etude diverses: mairie, sécurité en traverse d'agglomération, aménagement place de l'Eglise, signalétique	2031	en cours	30 000
acquisition terrain piste cyclable	2112	en cours	28 525
Plan de mise en accessibilité voirie	2031	en cours	6400
développement site internet	2051	En attente	4000
sanitaires et vestiaire Complexe Edmond Vogt	2313	En recherche d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	48000
charpente + poteau Complexe Edmond Vogt	2313	En phase d'achèvement	43000
chaudière école Clé des Champs	21312	Devis en cours	32000
carrelage cuisine + WC hommes auberge	21318	fait	13000
Sanitaires école Arc En Ciel	21312	Marchés attribués	22000
restauration cadastre napoléonien	2316	fait	1600
éclairage public	2315	Devis en cours	20000
Mobilier rangement école Arc En Ciel	2184	Devis en cours	8000
photocopieurs	2183	fait	11000
école numérique Clé Des Champs	2183	En attente de réponse DETR	15000
enduit école clé des champs Tranche 1	2313	Devis en cours	25000
jeux enfants ados	2315	En attente	20000
aménagement rue Saint Georges	2315	En cours	543000

Le conseil municipal,

Prend acte

Monsieur RAMUNDI signale, suite à différents contacts avec les services de la Commune et constatation sur place, que le réseau d'eau chaude sanitaire du Complexe Edmond Vogt est défaillant et devenait prioritaire par rapport au remplacement de la chaudière de l'école clé des champs.

Il profite également de son intervention pour signaler qu'une rencontre avec le groupe SFR serait organisée pour la mise en place de la fibre optique en Zone Artisanale.

POINT 7 : Demande de cure thermique suite à un accident du travail.

Monsieur le Maire indique aux Membres du Conseil Municipal que dans le cadre d'un accident de travail survenu en 1988 un employé communal a formulé une demande de prise en charge des frais d'une cure thermique pour l'année 2016.

Durant cette période, l'agent sera placé en situation de mise en congé pour accident de travail sur avis d'un médecin agréé.

Les frais d'hébergement et de transport sont à la charge de la Commune ; l'Assureur Communal à savoir, la Caisse Nationale de Prévoyance « CNP » rembourse les soins.

Les frais d'hébergement (21 nuits en chambre simple) et de transport (base SNCF) s'élèvent à 1014 euros pour 2016.

Les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2016 article 6475

Le Conseil Municipal,

Prend note de la demande.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POINT 8 : Rapport d'activités des Brigades Vertes

Monsieur le Maire, présente le rapport d'activités annuel exercice 2015 en commentant quelques chiffres. Le document complet est mis à la disposition des élus pour consultation, pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie et sera transmis par courrier électronique sur demande.

Le Conseil municipal :

- ▣ **Prend acte**

POINT 9 : Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose :

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire rend compte des décisions prises en application des délégations qui lui ont été accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 9 avril 2015.

- ▣ Concessions dans les cimetières :
 - 1^{ère} demande de concession (nouveau cimetière) : Rangée 0 n° 1-2
 - 1^{ère} demande de concession (nouveau cimetière) : columbarium H 6

- ▣ Ventes et achats immobiliers
 - Habitation sise : Section 6 parcelle 10
 - Habitation sise : Section 1 parcelles 194/50 à 197 et 199 à 201/51
 - Habitation sise : Section 5 parcelle 126/82

POINT 10 : Interventions des délégués communautaires.

<i>M2A : conseil d'agglomération DUSSOURD Francis</i>	./.
<i>WI.KI.RU. :</i> - DUSSOURD Francis, - SCHIRCK Damien	./.
<i>SYNDICAT SAEP du BA.BA.RU :</i> - FAIVRE Jean Michel - GIRARD Francis	./.
<i>SYNDICAT DU SIVU B.P. HARDT :</i> - FAIVRE Jean Michel - GIRARD Francis	./.
<i>SYNDICAT DU DOLLERBAECHLEIN :</i> - VOGEL Maurice - MOST Gérard - FRARE Francis - NISSE Michaël	fête ses 30 ans
<i>SIFOREM :</i> - MONGIN Paulette, - VOGEL Maurice,	./.
<i>SYNDICAT MIXTE DE L'ILL :</i> - DUSSOURD Francis, - VOGEL Maurice.	./.

POINT 11 : Divers.

Monsieur le Maire annonce qu'une visite de la mairie rénovée de BURNHAUPT-LE-HAUT est programmée le 23 juin 2016 à 16:30, rendez-vous sur place.



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole aux membres du Conseil Municipal.

Paulette MONGIN fait état de la réunion publique de ce jour avec l'association les copains d'abord pour présenter les nouvelles activités proposées aux 3-18 ans et la convention avec la commune. Les personnes présentes se feront les relais de l'information auprès des autres parents. Une information rappelant les activités proposées sera effectuée lors de la Kermesse.

Aucun Membre du Conseil Municipal n'ayant de question à poser ou de remarque à formuler, Monsieur le Maire remercie, les intervenants, l'auditoire, la presse et les membres du Conseil Municipal.



Levée de la séance: 22h00



Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Ruelisheim
de la séance du 26 mai 2016

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 31 mars 2016,
2. Bilan et devis forestiers,
3. Aliénation d'une partie de voie communale : rue Principale : Enquête publique préalable,
4. Acquisition de terrain,
5. Réseaux secs rue Saint-Georges : attribution des marchés,
6. Point sur l'avancement des projets communaux
7. Demande de cure thermale suite à un accident du travail,
8. Rapport d'activités des Brigades Vertes,
9. Compte-rendu des décisions prises par le Maire suivant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
10. Interventions des délégués communautaires.
11. Divers

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
DUSSOURD Francis	Maire		
FAIVRE Jean-Michel	1 ^{er} Adjoint		
BRUNO Pascale	2 ^{ème} Adjoint		
SCHIRCK Damien	3 ^{ème} Adjoint		
MONGIN Paulette	4 ^{ème} Adjoint		
VOGEL Maurice	Conseiller municipal		
KOEGLER Sabine	Conseillère municipale		
FRARE Francis	Conseiller municipal		
MOST Gérard	Conseiller municipal		
SCHMUCK Corinne	Conseillère municipale		
RAMUNDI Robert	Conseiller municipal		
HORN Patricia	Conseillère municipale	Excusée	
GIRARD Francis	Conseiller municipal		
NICOLOSI Nathalie	Conseillère municipale		
PLAISANT Charles	Conseiller municipal	Excusé	
GOLLING Karine	Conseillère municipale	A donné procuration à GIRARD Francis	
NISSLÉ Michaël	Conseiller municipal		
BIHR Camille	Conseillère municipale		
VOGT Clémence	Conseillère municipale	Excusée	